

Réponse à la tribune d'Alain Hayot.

A propos du Toursky : une autre façon de voir.

Vous avez raison, monsieur Alain Hayot, de craindre la démesure : elle nuit toujours au propos que l'on défend.

Dans la situation du Toursky, telle que vous la décrivez et dans les propos que vous prêtez à Richard Martin, dans votre tribune titrée « *trop c'est trop* », je vois moins du *trop* que du *pas assez*.

Pas assez de faits précis et trop *d'allégations* comme s'en plaignait, à juste titre, Jean - Marc Coppola au cours d'une interview à la Marseillaise. « *J'entends -disait-t-il- et lis un certain nombre d'allégations, selon lesquelles on voudrait fermer Le Toursky...* »

Nous allons donc nous en tenir aux faits.

-La Mairie, selon vous, a changé d'orientation : ça ne se voit pas :

Vous dites que Richard Martin, dans sa lettre ouverte aux Marseillais, soupçonne la ville d'avoir « *d'obscures vellétés de placer un proche* ». Vous soulignez le fait que « *la mairie a changé d'orientation politique* », (ce que Richard Martin n'aurait pas compris), et que certaines pratiques, disons biaises ou retorses, « *relèvent d'une époque révolue* ».

Malheureusement le changement d'orientation de ladite mairie se traduit par une continuité qui rappelle fâcheusement « *l'époque révolue* ».

La preuve : le même manquement aux promesses, le même déni des engagements : la mairie « sucre » à l'ancienne la subvention promise de 80 000 euros. Ça, c'est un fait. Pour mieux relativiser ce manquement à la parole donnée, vous comparez ces 80 000 euros au budget du Toursky qui serait de 2 millions d'euros (répartis comment ?) ; ce qui laisse à penser que le Toursky roule sur l'or, c'est probablement cette surabondance qui l'a contraint à licencier 4 employés. (Pour tout ce qui concerne le détail de la gestion, il faut se référer au premier communiqué de presse du comité de soutien.)

Avouez qu'il est difficile de voir la différence entre l'ancienne mairie et la nouvelle. Le printemps marseillais n'est pas vraiment le « printemps des peuples » !

-Après cinquante ans d'occupation des lieux, le Toursky aurait soudainement besoin d'une convention d'occupation temporaire :

Vous nous apprenez tout à coup que la ville veut proposer au Toursky une convention *d'occupation temporaire d'un an* ! La ville a soudainement découvert que la compagnie de Richard Martin serait depuis plus de cinquante ans en dehors de toute légalité. Découverte qui vient à propos, non ?

Rappelons que la ville est seulement propriétaire des murs qu'elle n'entretient d'ailleurs pas, dans l'attente, sans doute, de cette « convention ». (La Compagnie de Richard Martin- international est une association de type 1901)

Vous précisez : « *Depuis 2014, le Toursky est hors de tout cadre légal, Comment est-ce possible ? Cette situation ne peut plus durer... l'état du bâtiment nécessite des travaux de maintenance et seule cette convention permettra à la ville de voter les crédits nécessaires à ces travaux.* »

Notons tout de même que la mairie, quelle que soit sa couleur, a mis 8 ans à s'apercevoir de cette « illégalité » et de la sacrosainte nécessité d'une convention. Elle aurait donc depuis 2014 donné des subventions illégales au Toursky. Rappelons que Richard Martin les a souvent obtenues de haute lutte par trois grèves de la faim ! La mairie ne borne pas là ses propositions « transparentes ».

Je vous cite de nouveau : « *En outre, cette convention rendra possible l'engagement dans la durée de toutes les institutions publiques et surtout d'ouvrir avec Richard Martin une réflexion sur l'avenir de ce théâtre situé dans un des quartiers populaires de Marseille.* » Ce qui veut dire que Richard Martin, pour lequel vous professez pourtant de l'estime et de l'amitié et qui a réussi l'exploit d'associer depuis des années les habitants du quartier à son théâtre populaire, (le terme ici n'est pas usurpé), a soudainement besoin d'être conseillé pour l'avenir de sa programmation ! On sent bien mieux l'astuce dans l'article d'Olga Bibiloni de *la Provence*.

Dans le cadre d'une sorte d'appel d'offre, la mairie propose à Richard Martin de candidater à sa propre succession !

Sous couvert de légalité et de transparence, voici ce qu'en toute bonne foi, sans doute, nous dit Olga Bibiloni : « *L'idée est de lui proposer une convention d'occupation temporaire d'un an. Au bout de l'année, c'est l'application de l'ordonnance de 2017, avec un appel à manifestation d'intérêt. Richard Martin peut candidater avec sa compagnie et proposer un projet.* »

Voilà ce qui est proposé « démocratiquement » à Richard Martin au nom, sans doute, de l'égalitarisme républicain, au déni et au mépris de ce qu'il a fait pendant cinquante ans !

Il est vrai, n'est-ce pas, que le débutant Martin, cet inconnu, doit faire ses preuves. Cette fameuse mise en concurrence, assortie d'appel d'offre, est une manière de l'éjecter mais avec les formes. Ce qu'il a parfaitement compris.

Pour moi, cette proposition est une honte.

Chantal Allier

